

CONSEIL DU 27 MAI 2009

➤ DÉCISIONS DU MAIRE

- ➔ Marché de travaux sur voirie communale (programme 2009) : signature avec la société Eurovia le 2 avril 2009.
 - ➔ Encaissement d'un règlement de sinistre par l'assurance pour des dégradations subies à la Salle de Sports pour un montant de 3 112,32 €
- Le Conseil prend acte de ces décisions et les approuve.

➤ ÎLOT DU JARDIN PUBLIC

Par une délibération du mois de mai 2008, le Conseil avait donné délégation à M. le Maire pour la signature de marchés jusqu'à 206 000 €. En date du 17 février 2009, une évolution législative permet de porter ce plafond de 206 000 € à 5 150 000 € sous réserve d'une nouvelle délibération. Le Conseil autorise donc le Maire à engager une procédure adaptée de passation de marché public pour l'extension et l'aménagement des locaux communaux, Place du Mail, dont le montant prévisionnel global des travaux (prévus en 15 lots séparés) s'élève à 556 168,26 €HT.

➤ CONVENTION ÉCOLE NUMÉRIQUE RURALE

Dans le cadre du plan de relance annoncé par le gouvernement, l'Etat propose de développer les équipements numériques dans les écoles des communes rurales de moins de 2 000 habitants, en subventionnant à hauteur de 80% des investissements plafonnés à 11 250 €

Le Conseil autorise le Maire à signer la convention nécessaire avec l'Académie. Cette convention devant être signée avant le 30 juin.

➤ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CAC

Avis favorable du Conseil pour l'octroi d'une subvention de 96 € au Comité d'Animation de Cunac, correspondant au montant des frais d'organisation du marché de printemps du 26 avril dernier.

➤ TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

La trésorerie d'Albi-Ville ayant signifié à la Mairie que quelques unes des factures des frais de cantine et garderie n'ont pas été intégralement payées (par suite de règlements arrondis inférieurs à la somme facturée), le Conseil émet un avis favorable pour l'allocation en non valeur d'une somme de 1,40 € correspondant au cumul des sommes impayées.

➤ DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX DE VOIRIE 2009

Les travaux de voirie programmés pour 2009 sont les suivants :

- ➔ **Lanel Bas** : entrée du chemin qui mène au lotissement.
- ➔ **Rue des Ecoles** : revêtement du parking devant le cimetière.
- ➔ **Carrefour des Sittelles, Route d'Albi** : réfection.
- ➔ **Rue Puech Mourié** : busage de fossé (embranchement Route de Saint-Juéry).
- ➔ **Carrefour Chemin de Flaujou/Route d'Albi** : création d'un plateau traversant.
- ➔ **Chemin de Flaujou** : réfection de chaussée suite à effondrement.

Leur montant prévisionnel est de 40 024 €TTC.

Le Conseil autorise M. le Maire à demander une subvention auprès du Conseil Général, au titre du fonds de développement territorial 2009, d'un montant de 13 386 €(40% du montant HT des travaux).

➤ RÈGLEMENTS ET CONVENTIONS D'UTILISATION DES LOCAUX MUNICIPAUX

Les règlements et les conventions d'utilisation de l'Espace Associatif, de la Salle de Sports et de la Salle de Spectacles ont été actualisés dans leur rédaction.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil approuve ces documents.

➤ QUESTIONS DIVERSES

- ➔ **Effectifs de l'école pour la rentrée 2009** : les derniers chiffres connus font état d'une légère baisse, à 145 élèves (hors moins de 3 ans).
- ➔ **P.L.U.** : une nouvelle réunion du groupe de travail aura lieu en juin.
- ➔ **Travaux** : les travaux de voirie au carrefour du Chemin de Flaujou et de la Route d'Albi débuteront semaine 23 ; la circulation et l'accès des riverains seront perturbés, un courrier d'information doit leur être expédié.
- ➔ **Enveloppes prêt-à-poster** : après entretien avec la responsable de La Poste, les maquettes ont été expédiées à l'imprimerie ; un bon à tirer devra être validé avant impression définitive.